

Liste des emplacements réservés au bénéfice de la commune

Espaces publics :

- ER 1 : aménagement du belvédère de la chapelle
- ER 2 : aménagement d'un espace vert public au droit de la basilique

Aménagements de voiries :

- ER 3 : aménagement de voirie à Créneuf
- ER 4 : élargissement du chemin de Combe Bougey
- ER 5 : élargissement du chemin de Bois Brillat
- ER 6 : aménagement du croisement et de la route de Bergerandière

Aménagements liés au schéma directeur des eaux pluviales :

- ER 7 : aménagement d'une noue de rétention (20 m3) - Les Mouilles
- ER 8 : complément de réseau pluvial, fossé - Les Mouilles
- ER 9 : aménagement d'un piège à blocs - Rif de Créneuf

Servitude définie dans l'article L151-41 du code de l'urbanisme (dernier §), pour la création d'une voie routière (traversante ou non) et piétonne (tracé, dimensionnement, caractéristiques à définir), au bénéfice de la commune

Liaison entre les chemins de Combe Bougey et le Chemin de Bois Brillat

Légende

Zonage du PLU

-  Limites de zones
-  Bâti agricole abritant du bétail

-  Bâti remarquable

Prescriptions surfaciques

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Servitude art. L151-41 CU (dernier §)
-  Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue

Département de l'ISERE
Commune de Notre-Dame-de-l'Osier

3.2
C

P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE ANNEXE avec emplacements réservés

Extraits sur Centre-bourg et Rif de Créneuf / échelle 1:2500

Phase APPROBATION

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de PLU en date du 20/07/2021

Le Maire,

0 100 200 m



1:2500

N

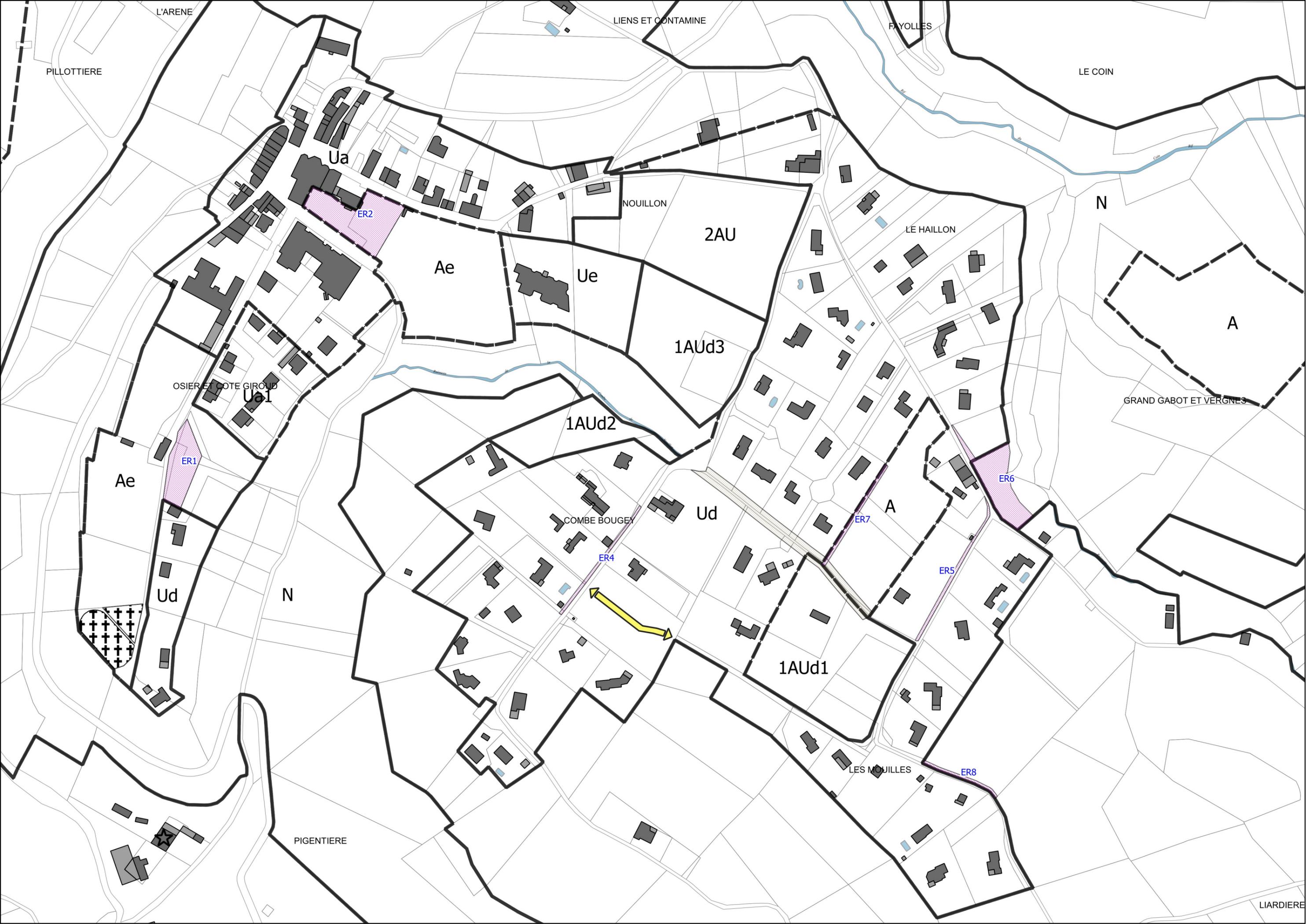


Laurence JANET, urbaniste, mandataire

4 rue de la République – 69001 LYON
laurencejanet.urba@gmail.com

Vincent LIMARE, cartographie / infographie

13 rue Abbé Boisard – 69007 LYON
vincent.limare@outlook.com





DAMPIERRE

SABOT

ER9

LE SABOT

PLAN DE CRENEUF

RIF DE CRENEUF

CRENEUF

CRENEUF

LIENS ET CONTAMINE

Ns

LE CLOS

BERGERANDIERE

ER3